

Paris, le 25 janvier 2021



L'arbre qui cache la forêt

Un Comité Technique ministériel s'est réuni le 25/01, avec un seul point à l'ordre du jour, ce qui a abouti à une réunion exclusivement dédiée à un sujet douanier, celui du régime de travail dans les bureaux de Calais et Dunkerque. Pour autant, il était important pour Solidaires Finances avant de traiter ce sujet de se livrer à quelques digressions sur la situation générale de l'État et de notre Ministère en particulier.

Propos liminaires de contexte

L'État peut avoir un petit côté espiègle ... Ainsi, il se gargarise de certaines choses, tout en passant un peu sous silence d'autres phénomènes et chiffres qui ont un peu moins l'heur de lui plaire ou de le servir. Ainsi, le dernier baromètre [Delouvrier](#) dans la partie consacrée à la DGFIP, s'il enregistre un petit recul (-2 points), reste tout de même à un taux de satisfaction de 82 % ! Ce n'est plus un satisfecit. C'est un triomphe, messieurs-dames !

Et très logiquement, le Ministère s'en enorgueillit et s'en sert comme marqueur indiquant que ses réformes et autres transformations sont les bonnes. C'est une évidence même, voyons !

Au passage, il est bien plus discret sur le fait que les citoyens, nos « patrons », ne sont plus, selon le sondage que 47 % à vouloir d'une diminution notable de leurs impôts (alors qu'ils étaient 65 % à éprouver cette envie profonde lors de la dernière « livraison »)

Parmi les thèmes qui ont bien plus la côte, nous retrouvons les préoccupations de proximité et d'accessibilité physique aux services publics. Là, nos chers gouvernants vont être, sont bien plus discrets sur le constat, car, de leur côté, le marquage est plutôt concentration / restructuration et dématérialisation.

Mais revenons à l'engouement de nos concitoyens pour le Service Public « bercyen », qui n'est de prime abord, pas celui qui est prédisposé à l'image la plus sympathique aux yeux du grand public. Pour **Solidaires Finances**, c'est tout simplement le symbole que, même dans la crise, le Service Public a tenu contre vents et marées. Et que s'il a pu le faire, c'est que l'agent, qui le fait vivre au quotidien, n'y est pas pour rien. Simple constat aussi logique qu'implacable ...

.../...

Le torchon brûle à la Douane !

Ces deux services (rassemblant plus d'une centaine d'agents), relevant de la branche Opérations Commerciales fonctionnent en horaires H 24 et 365 jours sur 365, en raison de la nouvelle donne imposée par le Brexit.

Les agent.e.s de ces services pratiquent des horaires longs (12 heures). En conséquence, la durée annuelle du temps de travail (1607 heures) est réduite à 1563 heures, soit 6 jours de RTT supplémentaires par an.

S'agissant d'une dérogation à la durée légale du temps de travail, le vote du Comité Technique Ministériel était requis d'où la séance du jour.

C'est en quelque sorte une mesure d'équité, avec un alignement entre les branches Surveillance et Opérations Commerciales, en termes de travail H24.

Toutefois, nous observons que l'affaire fut plutôt laborieuse. Ce dossier aurait pu avancer beaucoup plus vite, surtout si l'Administration se targue de mettre les moyens pour réussir le Brexit. (ce qui est un sujet, sur lequel nous pourrions débattre longtemps ...).

Solidaires Finances avait demandé la mesure prise dans cet arrêté, tout simplement parce que c'est une compensation d'un mode d'organisation du travail particulier. C'est pourquoi **Solidaires Finances** a voté pour cette mesure.

Par contre, nous exigeons également la prise en compte du travail pendant un jour férié (**doublement des heures à l'instar de la branche Surveillance**). Or, l'administration veut plutôt une mesure au rabais. Nous espérons que cette demande pourra connaître une issue favorable. Pour mémoire, un service comparable opérant à Roissy bénéficie de cet alignement complet, qui nous paraît être une mesure d'équité.

.../...

Mais que faites vous pour ces agent.e.s ? Et bien pas grand-chose.

*Si c'est juste un défaut d'imagination, la fédération **Solidaires Finances** est tout à fait disposée à aider en suggérant quelques pistes :*

- Arrêt des restructurations :
- Arrêt des suppressions d'emploi :
- Plan de qualification de C en B et de B en A ;
- Arrêt de la rémunération au « mérite » ;
- Intégration des primes dans le traitement ;
- et surtout la revalorisation des rémunérations et le dégel du point d'indice.

Car, dans la série « pudeurs diverses », nous rappelons qu'en l'espace de 10 ans, les agentes et les agents ont globalement perdu 14 % de pouvoir d'achat. Dès lors, vous comprendrez que la mobilisation du jeudi 27 est juste elle aussi purement logique. A notre sens, la question du pouvoir d'achat et plus globalement celle du niveau de vie va devenir un thème central dans les temps qui viennent et l'affaire ne fait peut-être que commencer, surtout si l'inflation et spécialement certains coûts (énergie, loyers notamment) rentrent méchamment dans la partie.

Et l'État, en tant qu'employeur, n'échappera pas ici à ses responsabilités. La question de l'attractivité pourrait se poser à terme, même si Bercy n'est pas le Ministère le plus désarmé en la matière. Par contre, côté désenchantement, nous pouvons vous certifier qu'il est tout à fait dans le peloton de cette désaffectation qu'on voit chez de nombre d'agent.e.s du Service Public.

Les missions sont chahutées, les structures régulièrement bouleversées et les lendemains pas toujours très assurés (voire pas du tout dans certains cas...). De la DGFIP à la DGDDI en passant par l'INSEE, la DGCCRF, le SCL ou les services centraux, il sera assez illusoire de nous démontrer que « la vie est un long fleuve tranquille », sauf à vouloir faire injure à la simple logique des faits.

La crise a été, est (elle n'est pas finie) une formidable leçon de choses. Elle a asséné un coup terrible (mais non mortel ...) au libéralisme financier, au libre-échange et à la mondialisation à tout crin.

Plus prosaïquement, elle a démontré la pertinence de Services Publics forts, tout simplement car, à part l'État (et son extension au niveau européen), il n'y a personne à l'horizon pour jouer le rôle de « grand protecteur ».

Or, l'État repose sur ses fondements parmi ceux-ci, l'agent public, le fonctionnaire, se trouve en bonne place. Il serait assez logique de ne pas l'oublier. Et donc de mettre au cœur des préoccupations. Il est manifeste qu'actuellement, ce n'est pas le ressenti de la plupart de nos collègues.

Par rapport au contexte décrit ci-dessus, renvoyer un peu l'ascenseur à ces derniers, ne serait, pour le coup, pas complètement ... illogique .

Au final, il y a, à notre sens, deux questions de fond :

➤ Il y a d'une part la prise en compte générale de cette « nouvelle frontière », sur lequel a débouché le Brexit. Au delà du discours convenu (« tout a été anticipé, tout va très bien »), on voit bien que les choses sont encore largement perfectibles (euphémisme!). Et, quelque part, le sujet du jour en fait partie.

➤ L'administration veut mettre en place des organisations de travail très ambitieuses (surtout sur un sujet où elle était attendue au tournant , qui incluent les horaires H24, (il est vrai que l'activité nocturne est importante et atteint 40 % du volume global journalier). Mais elle est beaucoup plus « économe » sur les mesures à mettre en place en conséquence. Avec un brin de cynisme, l'administration indique que l'agent.e est gagnant.e car il, elle bénéficie des horaires longs. C'est oublier un peu vite que ces derniers ont un impact et c'est encore plus le cas du travail de nuit.

Plusieurs choses ont été renvoyées au dialogue social directionnel (voire local selon les sujets). Nous attendrons donc de voir les développements.

Mais pour le dialogue social directionnel, eu égard au climat qui règne à la DGDDI, nous pouvons craindre que ce ne soit pas vraiment de ce côté que les choses avancent dans le contexte présent ...

Pour **Solidaires**, l'horizon se situe plutôt autour du **10 mars**, (date de la manifestation nationale à la Douane) dans l'espoir que nos gouvernants finissent par entendre le message des agent.e.s autrement qu'au travers d'une enveloppe budgétaire.

Comme il a été question de la frontière avec la Grande-Bretagne, la dernière communication tout récente sur la Douane en charge du contrôle migratoire nous est revenue en mémoire. Si cette mission fait effectivement partie du large panel de la DGDDI, l'affaire nous interroge néanmoins.

Depuis plusieurs mois, il y a eu un virage sur ce point avec une administration qui affirme haut et clair, qu'elle est sur le coup, en tant que « patronne de la frontière ». Or, à notre sens, nous sommes là sur une thématique d'ordre public, assez éloignée des enjeux typiquement bercyens.

Si nous additionnons à cela quelques revers sur les contrôles douaniers subis ces derniers temps et des interrogations sur des choix pour la Douane qui nous laissent dubitatifs, tout un chacun comprendra aisément qu'il y a une « angoisse » de fond sur l'avenir de la direction, qui fut la vedette de la réunion du jour. Et que ce sentiment n'est en rien dissipé.



Il y a URGENCE !